

la position et les qualités ; elle semble même prendre plaisir parfois à faucher de préférence les existences les plus utiles. Elle vient de nous enlever, à Montréal, trois jeunes femmes, trois jeunes mères, qu'elle aurait dû, il semble, laisser à leurs enfants qui en avaient tant besoin, à la société qui les aimait.

Il y a quelques semaines, c'était madame Gagnon ; il y a quelques jours, madame Papineau, fille de M. Alexandre Archambault, de l'Assomption, qui mourait presque en même temps ; et la semaine dernière, c'était Mme Dansereau, épouse du rédacteur en chef de la *Minerve*.

Madame Dansereau était fille de M. Isidore Hurteau, de Longueuil, homme bien connu et estimé à Montréal comme dans le comté de Chambly, et qui est très-malade en ce moment. C'était une jolie femme, aimable et sympathique, une épouse et une mère dévouée. Les regrets que sa mort a provoqués, le concours de l'élite de la société de Montréal à ses funérailles, les sympathies nombreuses que M. Dansereau a reçues dans son infortune, font l'éloge de la défunte. Huit jours avant sa mort, les journaux annonçaient la naissance de son enfant. Elle était bien : le matin, elle riait et se croyait parfaitement rétablie ; le soir, elle était morte. Pauvre jeune femme ! ou plutôt pauvre mari et pauvres enfants !

L.-O. D.

NOS GRAVURES

Mgr O'Brien

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de la mort soudaine de Mgr O'Brien, l'évêque bien-aimé de Kingston. Mgr O'Brien était d'origine irlandaise ; il naquit en 1832, à Loughborough, province d'Ontario ; fit ses études de théologie au séminaire de Québec et reçut ses degrés à l'Université-Laval en 1854. Il fut pendant cinq ans curé à Brockville, dix ans directeur du collège de Regiopolis de Kingston, et remplaça Mgr Horan comme évêque de Kingston en 1875.

C'était un excellent évêque, pieux, bienveillant, très-instruit, orateur puissant, logicien remarquable, très-versé dans les classiques, en un mot un homme d'un caractère et d'une intelligence d'élite.

Le tombeau d'une mère

O mon enfant ! c'est là que repose ma mère !
Ame pure, envolée au ciel avant le soir
Et qui ne me laissa, dans cette vie amère,
Ni cœur pour m'appuyer, ni genoux pour m'as-

Mais, à l'heure suprême où sa bouche glacée
Pour me bénir encore avait peine à s'ouvrir ;
Où, dans sa froide main tenant ma main pressée,
Elle écoutait si Dieu lui disait de mourir ;

Elle posa mon front sur sa faible poitrine,
Le caressa longtemps, et dit avec ferveur :
" Je quitte sans effroi cette pauvre orpheline,
" Car je vous la confie, ô Mère du Sauveur ! "

Puis, me parlant bien bas : " Blanche et frère
[colombe,
" Tu ne vivras donc plus du pain de mon amour,
" Mais l'âme s'affranchit du néant de la tombe,
" Et mon âme sur toi veillera chaque jour. "

O mon enfant, son âme a tenu sa promesse !
Astre chéri, du haut des parvis éternels,
Ses rayons ont glissé sur ma pâle jeunesse
Aussi doux que jadis ses baisers maternels...

Beaconsfield, Pointe-Claire

Tel est le nom que M. Menzies a donné à son établissement en l'honneur des deux grands hommes d'état anglais, Burke et Disraeli. La résidence de M. Menzies est située sur les bords du lac Saint-Louis, dans un endroit charmant d'où le regard embrasse les paysages les plus grandioses et les plus variés. Les bords ombragés du Saint-Laurent jusqu'aux rapides de Lachine ; les clochers étincelants des églises de Caughnawaga et de Beauharnais ; l'île Perrot, l'île Sainte-Geneviève et les îlots verdoyants au bas des rapides de Sainte-Anne ; la jolie église de la Pointe-Claire et le couvent avec le vieux moulin à vent ; les eaux de l'Ottawa et du

Saint-Laurent qui se réunissent et essaient en vain de confondre leurs couleurs : — tout cela forme un magnifique tableau.

Around de cette résidence poétique est un vignoble de 2,500 vignes planté en 1877 par M. Menzies, un des propriétaires actuels, MM. Menzies et Gallagher. Les vignes, disposées avec art sur des treillis, sont des plus belles et chargées de fruits. Les grappes formées de raisins gros et nombreux—on en compte jusqu'à 120 et 130 par grappe—pèsent depuis une demi-livre jusqu'à près d'une livre. Les raisins seront mûrs entre le 21 et le 31 du mois d'août ; ils sont gros, doux et succulents, d'une belle couleur de violet foncé ; ce sera un magnifique raisin de table.

A travers deux rangées de vignes on arrive à la

PÉPINIÈRE

qui s'étend le long de la rive du fleuve et offre un joli coup-d'œil. Sur des lignes parallèles éloignées de trois pieds, on aperçoit 85,000 jeunes vignes plantées à six pouces les unes des autres ; elles sont le produit de l'établissement et pleines de vigueur et de sève.

De l'autre côté du chemin public est un groupe de six jolis cottages habités pendant l'été par des familles de Montréal. Dans deux de ces cottages il y a des appartements à la disposition des personnes qui visitent le vignoble. Les propriétaires sont toujours heureux de recevoir ceux qui désirent visiter leur établissement, et ils le font avec la plus grande courtoisie.

En arrière de ces cottages se trouve le siège principal des opérations industrielles de M. Menzies, un champ de vingt acres séparé par une large avenue et rempli de vignes qui porteront toutes des fruits l'an prochain. Rien d'agréable à contempler comme ces plantations qui sont disposées avec beaucoup de goût et d'élégance.

M. Gallagher est en société avec M. Menzies, et à lui comme à M. Donnelly, le surintendant, sont dûs pour une bonne part les succès de cette entreprise.

A une petite distance de l'avenue on voit la station de chemin de fer Beaconsfield, qui est très-utile à ceux qui demeurent sur la propriété Beaconsfield ou la visitent, et aux habitants du village de Sainte-Geneviève, situé à trois milles.

Les propriétaires du vignoble Beaconsfield ont entrepris d'établir dans notre pays une industrie dont nous devons souhaiter ardemment le succès. C'est une tentative, un essai qui mérite l'attention et l'encouragement du public.

Quand on songe que la France doit une grande partie de sa fortune à la culture de la vigne, on comprend l'importance de l'entreprise de MM. Menzies et Gallagher. Ils emploient un bon nombre de nos compatriotes qui, après avoir appris l'art viticole, le répandront dans nos campagnes, développant une industrie qui pourrait augmenter considérablement la valeur de nos terres.

Malheureusement, il y a un préjugé contre tout ce qui naît et se développe dans le pays ; au lieu de se faire un devoir d'encourager un produit canadien, on prend plaisir à s'en moquer, et ceux qui ont le plus fort en faveur de l'industrie nationale sont souvent les plus sceptiques sous ce rapport. On devrait se faire un devoir de ne demander que du raisin Beaconsfield, afin de contribuer autant que possible au succès d'une industrie que nous devons tous, si nous sommes réellement Français ou fils de Français, aimer à voir s'établir parmi nous. D'ailleurs, ce raisin vaut autant et mieux même souvent que celui dont nous faisons usage généralement, et le prix en est moins élevé.

Qu'on demande donc du Beaconsfield ou du raisin de la Pointe-Claire : on favorisera une entreprise canadienne et on sera satisfait.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

NAPOLÉON IER

On se préoccupe beaucoup en France, dans ce moment, des Mémoires de madame de Rémusat. On y lit ce qui suit sur Napoléon Ier :

" Il avait été réglé pour le Premier Consul et ses deux collègues que, dans les grandes cérémonies, ils revêtiraient tous trois un habit rouge brodé en or, en veleurs l'hiver, en étoffe l'été."

Bonaparte, que " cette parure gênait," en fit un habit d'Arlequin.

" Ses cheveux coupés, courts, plats et assez mal rangés. Avec cet habit cerise et doré, il gardait une cravate noire, un jabot de dentelles à la chemise, et point de manchettes ; quelquefois une veste blanche brodée en argent, le plus souvent sa veste d'uniforme, l'épée d'uniforme aussi, ainsi que des culottes, des bas de soie, et des bottes.

" Cette toilette et sa petite taille, ajoute Mme de Rémusat, lui donnaient la tournure la plus étrange." On se fût bien gardé, toutefois, d'en sourire ! Ainsi que le Vandenesse de Balzac, le futur empereur était fagoté comme le *Chien du Savoyard*.

" Quoique Bonaparte eût montré de la colère à cette époque si l'on se fût avisé de ne pas croire à la sincérité de ses paroles, qui alors étaient toutes républicaines, cependant, chaque jour il inventait quelques nouveautés dans sa manière de vivre, qui donnèrent bientôt aux lieux qu'il habitait de grandes ressemblances avec le palais d'un souverain."

L'auteur des Mémoires note cet éclat de rire de Napoléon saluant sa fortune et s'installant aux Tuileries, et disant à Joséphine : " Allons, petite créole, allez vous coucher dans le lit de vos maîtres ! "

Mais ce parvenu était de ceux que la nature a créés pour planer, comme, dans le même but, elle a pourvu l'aigle de deux ailes à la vaste envergure.

* *

Un ou deux chapitres très-intéressants de ces Mémoires font assister le lecteur au tableau des scènes conjugales du ménage Bonaparte. Les accès de jalousie furieuse de Joséphine avaient leur explication dans les infidélités cruellement affichées du mari, et leur excuse dans le désespoir de la femme luttant contre l'abandon sans son allié le plus sûr, la jeunesse ou la beauté ! Aux torts que se donnait Bonaparte, les plaintes de l'épouse en ajoutaient d'abominables :

" Il n'avait, disait l'Ariane consulaire, aucun principe de morale, il dissimulait alors le vice de ses penchants, parce qu'il craignait qu'ils ne lui fissent du tort... Ne se croyait-il pas placé dans le monde de manière à satisfaire toutes ses fantaisies ? "

Envisageant ensuite sa situation dans un avenir gros de la menace du divorce, Joséphine déplorait le grand malheur pour elle de n'avoir pu donner un héritier à son mari. Madame de Rémusat essayait de la consoler, de la rassurer, en lui présentant l'enfant de sa fille et de son grand-père que Bonaparte avait pris en paternelle affection, comme un gage de sécurité dans cette redoutable menace du divorce suspendue sur une union stérile. Cette adoption du petit Napoléon par son mari eût été le rêve de Joséphine.

" Bonaparte était dur, violent, sans pitié pour sa femme, dès qu'il avait une maîtresse. Il ne tardait pas à le lui apprendre et à lui montrer une surprise sauvage de ce qu'elle n'approuvait pas qu'il se livrât à des distractions qu'il démontait, pour ainsi dire, mathématiquement lui être permises... " Je ne suis pas un homme comme un autre, disait-il, et les lois de morale et de convenance ne peuvent être faites pour moi."

Le nouveau maître de la France n'était pas assez maître de lui-même ; il laissait échapper dans une querelle de ménage le secret de la toute-puissance impeccable qui veut être mieux gardé. Un Auguste, un Louis XI, un Charles-Quint se sont vus, eux aussi, à leur réveil solitaire, visités, obsédés par cette pensée : *Je ne suis pas un homme comme un autre, et les lois de morale et de convenance ne sont pas faites pour moi !* Seulement, ils garderont pour eux cette grande découverte.

Napoléon, tel que l'ont façonné les réalités et même les illusions de l'histoire, apparaît mieux à nos regards dans un loin-

tain d'ambition et de gloire, dans cet acte d'autorité tyrannique exercé par l'élève de Brienne sur ses petits camarades. Mme de Rémusat rapporte ce trait du jeune Bonaparte, qu'elle a cueilli dans un entretien avec le premier Consul :

" J'avais choisi dans l'enceinte de l'école un coin où j'allais m'asseoir pour rêver à mon aise ; car j'ai toujours aimé la rêverie. Quand mes compagnons voulaient usurper sur moi la propriété de ce coin, je la défendais de toute ma force. J'avais déjà l'instinct que ma volonté devait l'emporter sur celles des autres, et que ce qui me plaisait devait m'appartenir..."

Élargissez ce petit coin sur toute la surface de l'Europe, et vous retrouverez l'homme dans l'adolescent et l'écolier.

Puisque nous en sommes restés au tableau de famille, complétons-le par un souvenir touchant ce " petit Napoléon," que le Premier Consul, devenu empereur, faisait encore sauter sur ses genoux. Il mourut du croup en Hollande pendant que le chef de la dynastie taillait un manteau impérial pour cet héritier présomptif dans les provinces de la Prusse écrasée à Iéna.

" M. de Talleyrand m'a raconté que, lorsque la nouvelle de sa mort (celle du petit prince) arriva à Berlin, Napoléon se montra si peu ému que, prêt à paraître en public, M. de Talleyrand s'empressa de lui dire : ' Vous oubliez qu'il est arrivé un malheur dans votre famille, et que vous devez avoir l'air un peu triste. — Je ne m'amuse pas,' lui répondit Bonaparte, à penser aux morts."

CHOSSES ET AUTRES

Une tempête terrible a ravagé les bords de la rivière Bouctouche. Sur une étendue de neuf milles, tout a été rasé, renversé : maisons, bâtiments, ponts, etc. ; plusieurs personnes, hommes, femmes et enfants, ont été tués, un plus grand nombre ont été blessés.

Notre agent spécial, M. Edmond Stevens, visite actuellement les paroisses en bas de Québec dans le but de collecter ce qui nous est dû et propager l'*Opinion Publique*. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les différentes localités voudront bien lui donner les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche et rendre sa propagande efficace. Et surtout, que ceux qui nous doivent s'empressent de régler avec lui sur présentation du compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

Un bien singulier procès vient d'être plaidé à Paris.

Deux sourds-muets ne s'entendaient pas... naturellement. Au lieu de recourir à la justice ordinaire, à laquelle ils n'eussent rien compris, ils résolurent de s'en référer exclusivement à une cour composée de sourds-muets, qui se réunit à la mairie du Louvre. Juges, ministère public, avocats, défenseur, plaignant et témoins, tous sourds-muets.

L'accusé a été condamné par ce tribunal aussi original qu'improvisé à une amende de 200 francs, contre laquelle il n'a nullement protesté.

Ainsi pas de bruit, pas de frais, pas de scandale. Quelle belle leçon donnée aux plaideurs ordinaires !

Le journal *l'Italie* nous apprend que l'abbé Listz vient d'être nommé chanoine honoraire de la cathédrale d'Albano.

Le célèbre pianiste, dit ce journal, doit sa nomination à son intime ami le cardinal Hohenlohe, qui, comme on sait, a été nommé récemment archevêque d'Albano.

Du vivant même de Pie IX, le cardinal Hohenlohe avait fait des démarches afin d'obtenir quelque dignité ecclésiastique simplement honorifique, pour son ami. Pie IX avait bien promis de faire quelque chose pour le pianiste, mais tout s'était borné là.

Léon XIII est allé plus loin, et, maintenant, le cardinal Hohenlohe et le chanoine Listz feront ensemble de la musique à Albano, au lieu de la faire, comme par le passé, à la ville d'Este (Tivoli), propriété du cardinal.

Les musiciens ne peuvent qu'être flattés de voir un des leurs arriver aux plus hautes dignités ecclésiastiques, et Léon XIII, par la distinction qu'il vient de conférer au grand pianiste Listz, opérera peut-être bien des conversions parmi les adeptes de l'art musical.